

PROCÈS-VERBAL DE LA 60^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL, TENUE LE JEUDI 3 DÉCEMBRE 2009, À 19 HEURES, À LA SALLE S-304 DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CSSS DE LAVAL, 1515, BOULEVARD CHOMEDEY, LAVAL

ÉTAIENT PRÉSENTS : M^{me} Marjolaine Aubé
D^r Michel Breton
M^{me} Nadia Chacour
M^{me} Kathleen Gagnon
M^{me} Chantal Guévremont
M^{me} Jacinthe Lavoie
M. Sylvain Lefebvre
M. Robert Lupien
M. Paul Paré
M. Gilles Pharand

SE SONT EXCUSÉS : M. Stéphane Bédard
D^r Richard Essiambre
M^{me} Nicole Marcelais
M. Raymond Monette
D^r Bernard Millette, représentant de l'Université de Montréal
M^{me} Sylvie Picard

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE : M. Gaston Joly

SECRÉTAIRE : M. Luc Lepage

RÉDACTRICE : M^{me} Marie Bowen

A. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
Ayant constaté le quorum, le président déclare l'assemblée ouverte.

B. Période de questions

Q-1 M^{me} Johanne Kirouac, Hôpital de la Cité-de-la-Santé

Bien que le nombre de cas atteints de la grippe A (H1N1) semble diminuer de semaine en semaine, avez-vous pensé à un plan B, s'il y a une recrudescence de cas pendant la période des Fêtes, car plusieurs salariés seront en congé. Or, il ne faudrait pas que le fardeau retombe sur les bras de gens présents, ex. : urgence ou Infosanté. Les membres ont besoin de cette période de l'année pour se retrouver en famille et il ne faudrait pas toucher à leurs journées de congé. Soit dit en passant, le volontariat a bien fonctionné jusqu'à maintenant.

R-1 M. Lepage informe M^{me} Kirouac que la 2^e vague de pandémie est presque terminée, donc il y a peu de risque de recrudescence durant la période des Fêtes. Le CSSS avait tout de même envisagé d'autres scénarios pour faire face à toutes les situations. C'est donc dire que nous conservons des places à l'Hôpital pour les cas de grippe, car une 3^e vague est à prévoir en début d'année 2010. Entre-temps, nous travaillons sur la vaccination de la grippe saisonnière.

Pour ce qui est des congés des Fêtes, nous avons ramené les congés à 5 jours au lieu de 7 jours, ce qui permet à un plus grand nombre de salariés de profiter de cette période de congé.

1. **Adoption de l'ordre du jour de la 60^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration, le jeudi 3 décembre 2009**

Résolution

Sur proposition de M^{me} Nadia Chacour appuyée par M. Gilles Pharand, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé :

- A- Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- B- Période de questions ⁽¹⁾
- 1. **Adoption de l'ordre du jour de la 60^e assemblée du conseil d'administration**
- 2. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 5 novembre 2009**
- 3. ♦ **Rapports d'activités**
- 3.1 Rapport du président
- 3.2 Rapport du directeur général
- 4. **Implantation du CSSS de Laval** (aucun sujet sous cette rubrique)
- 5. **Affaires financières**
- 5.1 Situation financière à la période 7 se terminant le 10 octobre 2009
- 5.2 Demande de renouvellement d'emprunt relié au fonds d'exploitation
- 5.3 Choix de limite d'assurance CSST – année 2010
- 5.4 Comptes rendus des réunions du comité de vérification tenues le 12 juin, le 17 juillet et le 28 octobre 2009
- 6. **Affaires cliniques**
- 6.1 État de situation sur la pandémie
- 7. **Affaires médicales**
- 7.1 Reconnaissance du D^{re} Suzette Guirguis
- 7.2 Nomination du chef de département de la gynécologie obstétrique
- 7.3 Nomination du chef de département de l'urgence
- 8. **Politiques – procédures et cadres réglementaires**
- 8.1 NPG – Compensation des heures supplémentaires lors de situations régulières ou exceptionnelles du personnel cadre
- 9. **Affaires administratives**
- 9.1 Remplacement d'un membre démissionnaire au sein du conseil d'administration
- 9.2 Nomination d'un membre au comité de vigilance et de la qualité
- 9.3 Nomination d'un membre au comité de vérification
- 9.4 Nomination au comité d'évaluation du directeur général
- 9.5 Rapatriement à l'Agence SSS de Laval des ressources informationnelles régionales
- 9.6 Compte rendu de la réunion du comité des usagers tenue le 7 octobre 2009
- 9.7 Nomination du directeur adjoint à la direction des ressources financières du CSSS de Laval
- 9.8 Nomination du directeur adjoint à la direction des services professionnels et hospitaliers (volet médical)

- 10. Information**
- 10.1 Correspondance
 - 10.2 Revue de presse
 - 10.3 Date de la prochaine assemblée
Le jeudi 25 février 2010 à 19 heures
- 11. Levée de l'assemblée**

2. Adoption du procès-verbal de la 59^e assemblée tenue le 5 novembre 2009

Les membres ayant eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal, il n'en est pas fait lecture.

Résolution

Sur proposition de D^r Michel Breton, appuyée par M. Robert Lupien, le procès-verbal de la 59^e assemblée du Conseil d'administration tenue le 5 novembre 2009 est adopté, tel que proposé.

3. Rapports d'activités

MM. Gaston Joly et Luc Lepage informent l'assemblée des activités auxquelles ils ont participé.

3.1 Rapport du président

- Conférence téléphonique du comité exécutif de l'AQESSS ;
- Soirée Épique classique organisée par la Fondation Cité de la Santé ;
- Réunion du comité de vérification du CSSS de Laval
Réunion du comité exécutif de l'AQESSS ;
- Réunion du conseil d'administration de l'AQESSS, hommage à feu Raymond Carignan, la salle portera son nom (AQESSS).

3.2 Rapport du directeur général

M. Luc Lepage informe l'assemblée des activités auxquelles il a participé.

- Rencontres des cadres du CSSS de Laval à chaque semaine concernant la pandémie ;
- Conférences téléphoniques du comité de direction deux fois par semaine concernant la pandémie ;
- Rencontre avec l'Agence SSS de Laval concernant le budget du Centre intégré de cancérologie de Laval ;
- Rencontre de la Table des secrétaires régionaux ;
- Signature du protocole d'entente entre le CSSS de Laval et la Maison des soins palliatifs de Laval ;
- Rencontre avec le Maire Vaillancourt et les deux présidents de la campagne majeure de la Fondation Cité de la Santé ;
- Rencontre du projet du comité de développement de 66 lits en centres d'hébergement privés de Laval.

4. Implantation du CSSS de Laval
(aucun sujet à l'ordre de jour sous cette rubrique)

5. Affaires financières

M^{me} JoAnn Veillette, directrice des ressources financières est invitée pour ces points de l'ordre du jour.

5.1 Situation financière à la période 7 se terminant le 10 octobre 2009

M^{me} Veillette nous trace un portrait de la situation financière.

Il y a eu amélioration de la situation financière depuis septembre. Notre déficit se situe maintenant à 1 366 M\$ par rapport à la période précédente qui était de 1 658 M\$. La mise en place d'un plan d'action sans incidence sur les services à la clientèle a porté fruit.

Le CSSS de Laval poursuit, entre autres, ses discussions avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval afin de recevoir du financement additionnel dans certains secteurs d'activités.

Nous remarquons, par contre, une légère hausse par rapport à la période précédente au niveau de la masse salariale. En général, nous sommes constants dans l'évolution des coûts.

M^{me} Veillette répond aux interrogations des membres.

5.2 Demande de renouvellement d'emprunt relié au fonds d'exploitation

Résolution 09-12-100

Demande de renouvellement d'emprunt relié au fonds d'exploitation

CONSIDÉRANT l'échéance de l'autorisation d'emprunt numéro 1300-00-13-09-002 depuis le 28 avril 2009 au montant de 7 650 000 \$;

CONSIDÉRANT que cette autorisation d'emprunt, telle une marge de crédit est pour assurer le paiement des dépenses courantes de fonctionnement;

CONSIDÉRANT que depuis le 28 avril 2009, l'établissement a bénéficié de liquidités qui lui a permis de reporter une demande de renouveler l'emprunt s'étant terminé le 28 avril 2009;

CONSIDÉRANT la dernière évaluation des liquidités qui prévoit des besoins jusqu'au 31 mars 2010;

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par M. Paul Paré, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de l'établissement, tout document et à poser tout geste pour l'obtention d'autorisation d'emprunt pour un montant maximum de 12 M\$ permettant de couvrir les besoins de liquidités pour la période se terminant le 31 mars 2010.

De plus, le Conseil d'administration autorise l'institution financière à fournir à l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval et au ministère de la Santé et

des Services sociaux tout renseignement concernant l'emprunt contracté en vertu de la présente autorisation par le CSSS de Laval.

5.3 Choix de limite d'assurance CSST – année 2010

Résolution 09-12-101

Choix de limite d'assurance CSST – année 2010

ATTENDU que le salaire maximum assurable en 2010 est établi à 63 000 \$;

ATTENDU d'une part, sur la base d'une analyse des déboursés pour lésions professionnelles des années antérieures et d'autre part, sur un estimé des lésions à venir, que M^{me} Lise Girard, experte-conseillère en gestion de la santé et de la sécurité du travail recommande le choix de neuf fois la limite par lésion, soit 567 000 \$ par lésion en contrepartie d'une prime d'assurance à payer estimée à 162 320 \$ puisque l'analyse de notre expérience passée ainsi que la plus récente démontre que ce choix nous assurerait la meilleure protection;

ATTENDU que cette recommandation pour l'année 2010 est la même que pour l'année 2009 et qu'il a été démontré qu'elle a été la plus économique;

Sur proposition de M. Sylvain Lefebvre, appuyée par M^{me} Chantal Guévremont, les membres choisissent, à l'unanimité, pour l'année de tarification 2010, une limite de neuf fois le salaire maximum assurable et autorisent M^{me} JoAnn Veillette, directrice des ressources financières, à signer les documents nécessaires.

5.4 Comptes rendus des réunions du comité de vérification tenues le 12 juin, le 17 juillet et le 28 octobre 2009

M. Gilles Pharand, président du comité de vérification, dépose les comptes rendus des réunions du comité de vérification tenues le 12 juin, le 17 juillet et le 28 octobre 2009 pour l'information des membres.

M. Joly remercie M^{me} Veillette et M. Pharand pour ces présentations.

6. Affaires cliniques

6.1 État de situation de la pandémie

M. Stéphane Drouin directeur du programme Services généraux et fonction coordination liaison et responsable du dossier de la pandémie, et Dr Alain Goudreau, directeur des services professionnels et hospitaliers sont invités à faire le point sur l'état de situation de la grippe H1NI pour la région de Laval.

M. Drouin résume les événements des derniers jours dans ce dossier.

La population lavalloise continue de se prévaloir des cliniques de grippe. Voici quelques statistiques en matière de couverture vaccinale pour la population :

Malades chroniques 46,5 %, femmes enceintes : 52 %, jeunes de 6 à 59 mois : 67 %, enfants, enfants de 5 à 11 ans 73,5 %, enfants de 12 à 19 ans 60,5%, personnes de 65 ans et plus 48 % et les personnes de 20 à 64 ans 27,6 %. MM. Drouin et Goudreau se disent très satisfaits de la réponse des Lavallois par rapport à d'autres régions du Québec.

Le CSSS de Laval a décidé de fermer la clinique de grippe qui avait été temporairement ouverte, au centre d'hébergement Rose-de-Lima. Cette fermeture est due à une baisse d'achalandage au cours des dernières semaines. C'est donc dire que nous assisterons à un retour graduel des activités normales tout en nous assurant de maintenir les centres de vaccination. D^r Goudreau mentionne également que les cliniques de vaccination fermeront leurs portes le 20 décembre prochain.

M. Joly félicite et remercie D^r Michel Breton, membre du conseil d'administration et chef du département régional de médecine générale pour son implication et celle de son équipe dans ce dossier. Dr Breton remercie tous les médecins et le personnel infirmier de leur grande collaboration au cours des derniers mois.

Les membres du conseil d'administration désirent remercier et transmettre leurs félicitations à tous les acteurs dans ce dossier et particulièrement à MM. Stéphane Drouin et Alain Goudreau pour leur grande implication dans ce dossier.

7. Affaires médicales

D^r Alain Goudreau, directeur des services professionnels et hospitaliers, est invité pour ces points de l'ordre du jour.

7.1 Reconnaissance du Dre Suzette Guirguis

M. Joly félicite en son nom personnel et au nom du conseil d'administration D^{re} Suzette Guirguis, chef du département de médecine générale et familiale du CSSS de Laval pour le prix d'excellence que lui a décerné récemment le Collège québécois des médecins de famille pour sa contribution à la vie hospitalière.

Docteure Guirguis remercie les membres du conseil d'administration et se dit très fière de travailler au CSSS de Laval. Elle souligne que cette reconnaissance rejaille également sur tous les membres de son équipe.

Résolution 09-12-102

Reconnaissance du Dre Suzette Guirguis

ATTENDU la reconnaissance par le Collège des médecins de famille du Canada de décerner au docteur Suzette Guirguis, le prix d'excellence 2009, secteur Québec pour sa contribution à la vie hospitalière. Ce prix est remis à un médecin qui a apporté un apport remarquable à la médecine familiale. Ce sont ses nombreuses implications qui lui ont valu cette reconnaissance par ses collègues et ses patients.

ATTENDU que D^{re} Suzette Guirguis en plus de pratiquer au CSSS de Laval comme chef du département de médecine générale et familiale, œuvre également pour l'Institut thoracique de Montréal, et jusqu'à tout récemment, pour l'Hôpital Marie-Clarac. Ce prix est considéré comme l'un des plus prestigieux dans ce domaine.

Sur proposition de M^{me} Marjolaine Aubé, appuyée par D^r Michel Breton, il est unanimement résolu de souligner publiquement cette prestigieuse reconnaissance décernée au docteur Suzette Guirguis, chef du département de médecine générale et familiale du CSSS de Laval.

7.2 Nomination du chef de département de la gynécologie obstétrique

Résolution 09-12-103

Nomination du chef de département de la gynécologie obstétrique

ATTENDU la lettre du D^r Dennis Malcolm en date du 20 novembre dernier nous faisant part de la recommandation du comité exécutif du Conseil des médecins dentistes et pharmaciens de procéder à la nomination suivante ;

ATTENDU que le mandat de ce chef de département est d'une durée de quatre ans et se terminera en février 2013:

Sur proposition de M^{me} Jacinthe Lavoie, appuyée par M^{me} Kathleen Gagnon, il est unanimement résolu de nommer D^r Dominique Tremblay, à titre de chef du département de la gynécologie obstétrique du CSSS de Laval.

7.3 Nomination du chef de département de l'urgence

Résolution 09-12-104

Nomination du chef de département de l'urgence

ATTENDU la lettre du D^r Dennis Malcolm en date du 20 novembre dernier nous faisant part de la recommandation du comité exécutif du Conseil des médecins dentistes et pharmaciens de procéder à la nomination suivante ;

ATTENDU que le mandat de ce chef de département est d'une durée de quatre ans et se terminera en janvier 2012:

Sur proposition de M^{me} Chantal Guévremont, appuyée par M^{me} Nadia Chacour, il est unanimement résolu de nommer D^r Jacques Ouellet à titre de chef du département de l'urgence du CSSS de Laval.

8. Politique – procédures et cadres réglementaires

8.1 NPG Compensation des heures supplémentaires lors de situations régulières ou exceptionnelles du personnel cadre

M^{me} France Paquette, directrice des ressources humaines, est invitée pour ce point de l'ordre du jour.

Elle explique à l'assemblée que le contexte de la pandémie de grippe a amenée une surcharge de travail dans plusieurs secteurs d'activités du CSSS de Laval. Les cadres n'ont pas été épargnés et ont été appelés à travailler de nombreuses heures supplémentaires pour des activités découlant du contexte de la pandémie.

En vertu du règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres « L'employeur se dote de politiques de gestion concernant les conditions de travail. Ces politiques doivent être approuvées par le conseil d'administration ».

M^{me} Paquette souligne que le CSSS de Laval n'ayant pas adopté sa politique sur les heures supplémentaires en situation exceptionnelle désire soumettre une proposition de politique au conseil d'administration, pour adoption.

Après échanges et discussions, un membre désire inscrire au procès-verbal de la présente réunion sa dissidence à l'adoption de cette résolution. Le président demande un vote à main levée.

Résolution 09-12-105

NPG Compensation des heures supplémentaires lors de situations régulières ou exceptionnelles du personnel cadre

ATTENDU que les cadres sont appelés à fournir un effort hors de l'ordinaire lors de situations exceptionnelles;

ATTENDU les dispositions du règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et services sociaux permettent à l'employeur de se doter de politiques de gestion concernant, entre autres, la compensation des heures supplémentaires lors de situations exceptionnelles;

ATTENDU la pandémie de grippe A (H1N1) constitue une situation exceptionnelle au sens du paragraphe 9 de l'article 5 relatif aux politiques de gestion.

Il est résolu à la majorité par 11 voix pour, et de 1 voix contre, d'adopter la NPG Compensation des heures supplémentaires lors de situations régulières ou exceptionnelles du personnel cadre et d'en assurer le suivi par le comité de vérification du CSSS de Laval.

9. Affaires administratives

M. Luc Lepage, directeur général propose les services de M. Daniel Corbeil, directeur général adjoint clinique, pour agir à titre de président d'élection pour ce point de l'ordre du jour.

Résolution 09-12-106

Nomination d'un président d'élection

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par M^{me} Chantal Guévremont, il est résolu à l'unanimité de nommer Daniel Corbeil, président d'élection.

9.1 Remplacement d'un membre démissionnaire au sein du conseil d'administration

Les deux candidats ayant accepté d'être mis en candidature, le président d'élection procède à un vote secret.

M. Yves Carignan ayant obtenu le plus grand nombre de votes est élu membre.

Résolution 09-12-107

Remplacement d'un membre démissionnaire au sein du conseil d'administration

ATTENDU de la démission de M. Fernand Bérubé en date du 18 juin 2009 représentant le collège électoral « population » au conseil d'administration du CSSS de Laval et le besoin de compléter la vacance pour la durée non écoulee de son mandat ;

ATTENDU la sollicitation de candidatures;

ATTENDU le dépôt des formulaires complétés par les deux candidats;

ATTENDU la tenue d'élection en séance publique du 3 décembre présidée par M. Daniel Corbeil, directeur général adjoint clinique est désigné à l'unanimité président d'élection :

Sur proposition de M. Paul Paré, appuyée par D^r Michel Breton, il est unanimement résolu de désigner M. Yves Carignan à titre de représentant du collège électoral « population » pour la durée non écoulee du mandat.

9.2 Nomination d'un membre au comité de vigilance

Résolution 09-12-108

Nomination d'un membre au comité de vigilance

ATTENDU de la démission de M. Ronald Daigle en date du 30 avril 2009 représentant du comité des usagers du conseil d'administration et président du comité de vigilance et de la qualité du CSSS de Laval;

ATTENDU la vacance au comité de vigilance et de la qualité;

ATTENDU l'intérêt de M. Yves Carignan à siéger au comité de vigilance et de la qualité :

Sur proposition de M. Robert Lupien, appuyée par M^{me} Kathleen Gagnon, il est unanimement résolu de désigner M. Yves Carignan, membre du comité de vigilance et de la qualité du CSSS de Laval.

9.3 Nomination d'un membre au comité de vérification

Résolution 09-12-109

Nomination d'un membre au comité de vérification

ATTENDU de la démission de M. Fernand Bérubé en date du 18 juin 2009 au conseil d'administration du CSSS de Laval ainsi qu'au comité de vérification ;

ATTENDU le besoin de s'adjoindre une personne avec une expérience du milieu des affaires au sein du comité de vérification;

ATTENDU l'intérêt de M. Paul Paré à siéger au comité de vérification:

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par M. Robert Lupien, il est unanimement résolu de désigner M. Paul Paré, à titre membre du comité de vérification du CSSS de Laval.

9.4 Nomination d'un membre au comité d'évaluation du directeur général

Résolution 09-12-110

Nomination d'un membre au comité d'évaluation du directeur général

ATTENDU la formation prochaine du comité d'évaluation du directeur général pour l'année 2008-2009;

ATTENDU que le comité d'évaluation du directeur général est composé de trois administrateurs du conseil d'administration, dont le président du conseil, soit M. Gaston Joly et D^r Richard Essiambre;

ATTENDU le besoin de s'adjoindre une troisième personne au sein de ce comité;

ATTENDU l'intérêt de Mme Kathleen Gagnon à siéger au comité d'évaluation du directeur général:

Sur proposition de M^{me} Chantal Guévremont, appuyée par D^r Michel Breton, il est unanimement résolu de désigner Mme Kathleen Gagnon, à titre membre du comité d'évaluation du directeur général du CSSS de Laval.

9.5 Rapatriement à l'Agence de santé et de services sociaux de Laval des ressources informationnelles régionales

M. Luc Lepage, dépose pour l'information des membres une correspondance sous la signature de M. Claude Desjardins, président-directeur général de l'Agence de santé et de services sociaux de Laval concernant le sujet cité en titre.

M. Lepage mentionne que ce dossier fera l'objet de discussion à une prochaine rencontre du conseil d'administration.

9.6 Compte rendu de la réunion du comité des usagers tenue le 7 octobre 2009

Le compte rendu de la réunion du comité des usagers tenue le 7 octobre 2009 est déposé pour l'information des membres.

9.7 Nomination du directeur adjoint à la direction des ressources financières du CSSS de Laval

Résolution 09-12-111

Nomination du directeur adjoint à la direction des ressources financières du CSSS de Laval

ATTENDU le rapport du comité de sélection qui recommande la nomination de M. René Synnett, à titre de directeur adjoint à la direction des ressources financières;

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par M. Robert Lupien, il est unanimement résolu de nommer M. René Synnett, au poste de directeur adjoint des ressources financières du CSSS de Laval, sous réserve des conditions de travail en vigueur du réseau de la santé et des services sociaux.

9.8 Nomination du directeur adjoint médical à la direction des services professionnels et hospitaliers et des affaires médicales

Résolution 09-12-112

Nomination du directeur adjoint médical à la direction des services professionnels et hospitaliers et des affaires médicales

ATTENDU la démission de D^r Lyne Duchesne en date du 1^{er} juin 2009 du poste de directeur adjoint médical à la direction des services professionnels et hospitaliers et des affaires médicales et le besoin de combler la vacance du poste ;

ATTENDU l'embauche de D^r François Scarborough en date du 15 septembre 2009 à titre de directeur adjoint médical à la direction des services professionnels et hospitaliers et des affaires médicales ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval :

Sur proposition de M. Robert Lupien, appuyée par M. Paul Paré, il est unanimement résolu d'approuver la nomination du D^r François Scarborough à titre de directeur adjoint médical à la direction des services professionnels et hospitaliers et des affaires médicales du Centre de santé et de services sociaux de Laval.

10. Information

10.1 Correspondance

M. Lepage nous fait part de la correspondance au cours des dernières semaines.

10.2 Revue de presse

Copies d'articles parus dans différents journaux depuis la dernière réunion jusqu'à ce jour ont été remises aux membres pour leur information.

10.3 Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine réunion est prévue le jeudi 25 février 2010, à 19 heures.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de D^r Michel Breton, appuyée par M^{me} Chantal Guévremont, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 15.

M. Joly remercie les membres du Conseil d'administration de leur précieuse collaboration et souhaite de joyeuses Fêtes à tous.

Gaston Joly
Président

Luc Lepage
Secrétaire